Montreuil, le 13/01/2021

4 FÉVRIER 2021

D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE !

500 000 emplois pour le Service public ! 30 000 emplois pour la DGFiP !

La pandémie a mis en lumière les sous-effectifs catastrophiques au sein de la Fonction Publique. Si les établissements de santé ont fait la une à juste titre, c'est l'ensemble des agents de la Fonction Publique qui ont assuré la continuité des missions de service public. Elles sont indispensables pour la population, pour la société, crise sanitaire ou pas, et doivent rester dans la sphère publique afin d'assurer équité, probité et impartialité.

La DGFiP assure des missions d'accueil, d'assiette, de gestion, de contrôle et d'évaluation, de recouvrement et de paiements. Elles sont toutes d'utilité publique. Elles nécessitent donc des moyens publics à la hauteur pour leur réalisation dans de bonnes conditions de travail, plutôt que de les externaliser/privatiser, les abandonner où recourir à des emplois de droit privé.

Ne serait-ce qu'en l'état actuel, nos services ont besoin en urgence de 30 000 emplois supplémentaires, pourvus par des recrutements statutaires prenant en compte les départs à la retraite, plutôt que de supprimer à nouveau 1800 emplois cette année (21 906 depuis 2011, 1 600 programmées pour 2022).

10 % d'augmentation de la valeur du point d'indice tout de suite ! Abandon de la rémunération au mérite (RIFSEEP) !

Le gel de la valeur du point d'indice pour les fonctionnaires depuis 2010 est profondément injuste. Depuis cette date, la perte de pouvoir d'achat du point par rapport à l'indice des prix à la consommation est de l'ordre de 10 %… 18 % depuis 2000. Nous avons ainsi perdu des centaines d'euros par mois !

10 % d'augmentation tout de suite, c'est environ 12 milliards d'euros (cf chiffres publiés par l'UFSE-CGT), à mettre en relation avec ne serait-ce que les 50 milliards du CICE, les 3 milliards perdus par la réforme de l'ISF, les 100 milliards d'aides directes aux entreprises sans contrepartie lors de cette crise sanitaire.

La CGT exige de plus un plan de rattrapage des pertes cumulées au-delà des 10 %, l'intégration des primes ayant un caractère de complément salarial dans le traitement brut, l'indexation de la valeur du point sur l'indice des prix à la consommation, un budget dédié pour la revalorisation des grilles indiciaires.

Quant au RIFSEEP (modulation de l'indemnitaire), c'est la remise en cause du principe d'égalité de traitement à grade et fonction identiques. C'est l'arbitraire sur la base des entretiens professionnels. De plus, l'article 6 ne garantira notre indemnitaire que si nous ne changeons pas de mission. Avec les restructurations, notre partie « IFSE » du RIFSEEP aura de grandes chances d'être révisée à la baisse.

Stop au démantèlement de la DGFIP !

La DGFIP devient la cible privilégiée du gouvernement dans son plan de démantèlement des services publics. La DG a repris les restructurations de plus belle. Des fermetures supplémentaires de centaines de structures sont engagées **(plus de 300 trésoreries et plus de 80 SIP par exemple en début 2021)**. Industrialisation des tâches, services de pleine compétence fragilisés ou supprimés, remises en cause de principes républicains tels que la séparation ordonnateur-comptable ou le contrôle fiscal… Il faut arrêter le massacre !

Chaque agent est menacé par des règles de gestions tronquées par l'application des lignes directrices de gestion. Mais c'est aussi la qualité du service rendu à l'usager et la réalisation pleine et entière de nos missions qui sont remises en cause, malgré la conscience professionnelle et l'engagement des agents.

Pour la CGT Finances Publiques, les réformes contraires à l'intérêt des agents et du service public doivent être tout simplement abandonnées, et pour le moins suspendues en toute urgence au regard de la crise sanitaire.

Alors soyons massivement en grève et en manifestations le 4 février, à l'appel de la CGT, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNEF, UNL, pour imposer d'autres choix, consolider et développer les services publics, la DGFIP, défendre les droits et garanties des agents et répondre aux urgences sanitaires, sociales et économiques !

SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES : Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex
www.financespubliques.cgt.fr ✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfip.finances.gouv.fr ✉ dgfip@cgt.fr ✆ : 01.55.82.80.80 -
🖷 : 01.48.70.71.63 : @cgt.finpub (Syndicat National cgt finances publiques) : @ cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)